

Date 19/05/2017

de la part de service communication
tél. 04 79 96 87 35
courriel communication@chambéry-bauges-
metropole.fr
nombre de pages y compris celle-ci 1

Tarif « Qualité de l'air » sur le réseau de transport : un outil au service de l'amélioration de la qualité de l'air, en cas d'épisode de pollution

L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu majeur de santé publique sur la cluse de Chambéry.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges a donc placé l'amélioration de la qualité de l'air au cœur de ses priorités.

Aujourd'hui, l'agglomération poursuit son engagement en faveur de la qualité de l'air en créant un tarif applicable en cas d'épisode de pollution à 1€ la journée, valable sur le réseau Stac ou la location d'un vélo classique à la Vélostation ou sur le circuit Vélobulle.

Cette action s'inscrit dans l'élaboration d'un plan d'action global en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air partagé par Chambéry métropole – Cœur des Bauges et la Ville de Chambéry.

Un outil qui vient en complément de nombreuses actions déjà entreprises pour agir sur les 3 causes de dégradation de l'air, à savoir circulation, chauffage et activités industrielles:

- Elaboration de documents de planification (PLUi Habitat et Déplacements, SCOT, Plan Climat Air-Energie Territorial)
- Mise en œuvre d'une plateforme de rénovation énergétique des logements avec le dispositif mon PASS'RENOV
- Implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Mesures d'accompagnement pour réduire le brûlage à l'air libre des déchets verts
- Refonte des mobilités sur le territoire dans le cadre de « Territoire Mobile », qui vise à améliorer la multimodalité, avec un nouveau réseau de bus plus performant, un nouveau plan de circulation, des aménagements en faveur des vélos et des transports en commun, la poursuite des actions de sensibilisation auprès des entreprises et des établissements scolaires et avec les professionnels de la santé
- Candidature au fonds air-bois auprès de l'ADEME qui vise à soutenir les collectivités territoriales dans l'accompagnement des ménages qui souhaitent changer leurs vieux appareils de chauffage au bois par des appareils plus performants.